

L'Aide au travail personnel

A + A



La Ville organise des temps d'aide au travail personnel sur le temps périscolaire dans chaque groupe scolaire d'Orvault. Les enfants y font leurs devoirs encadrés par les animateurs périscolaires.

Les objectifs de l'aide au travail personnel

« Le travail personnel demandé par certains enseignants est placée sous la responsabilité des parents. Il doit être le fruit d'un échange, lors de la réunion de rentrée scolaire entre les enseignants et les parents. Pour exemple, la lecture est apprise en classe. Le travail donné aux enfants doit être effectué par l'enfant. J'ai proposé à la ville d'Orvault d'animer une formation, pour les agents municipaux, sur l'aide au travail personnel. A cette occasion, il a été précisé ce qu'est le travail personnel, ce qu'attend l'école, jusqu'où aller dans l'accompagnement de l'enfant et comment aider les enfants. Cette formation s'est déroulée à la fin du mois de septembre. »

Intervention de Monsieur ACHDDOU - Inspecteur de l'Education Nationale

Le rôle des animateurs dans l'aide au travail personnel

Les principes de base

- Mobiliser les enfants qui passent du statut d'élève au statut d'enfant
- Faire travailler la mémoire
- Accompagner
- Donner des habitudes de travail
- Favoriser l'autonomie

Les actions prioritaires

- S'assurer de la compréhension de la tâche
- Renforcer positivement
- Encourager
- Rassurer les élèves sur ce qu'ils savent faire

FAQ

Comment s'inscrit l'enfant à l'aide au travail personnel ?

L'enfant s'inscrit sur la base du volontariat. Les animateurs jouent un rôle important en responsabilisant les enfants sur leur organisation personnelle. Ils invitent les enfants à effectuer leur travail et les placent face à leur responsabilité en cas de refus.

Quels sont les jours où est assurée l'aide au travail personnel ?

L'aide au travail personnel est réalisée les lundis, mardis et jeudis soir. L'absence d'aide au travail personnel le vendredi soir au sein des accueils périscolaires permet aux parents, au moins une fois dans la semaine, un accompagnement et une relation à leur enfant sur ce sujet.

A quel moment en fin d'après-midi se déroule l'aide au travail personnel ?

Selon la configuration des écoles, l'aide au travail personnel est assurée soit quinze minutes après la fin de la classe quand l'enfant a pris son goûter, soit après le premier créneau d'ateliers de loisirs éducatifs. C'est-à-dire aux alentours de 17 h 30.

Quelle est la durée de l'aide au travail personnel ?

Le temps maximum journalier de l'aide au travail personnel, conseillé par l'Inspecteur de l'Education Nationale, est de 15 minutes pour les enfants de CP et CE1 et de 30 minutes pour les enfants de CE2 au CM2.

Comment sont composés les groupes d'aide au travail personnel ?

Les enfants sont regroupés, en règle générale, par tranche d'âge (CP - CE1/CE2 - CM1 - CM2) dans une salle de classe.

Qui encadre l'aide au travail personnel ?

Le travail personnel est accompagné par le personnel municipal. Leur rôle est le suivant :

Les principes de base

- Mobiliser les enfants qui passent du statut d'élèves au statut d'enfant
- Faire travailler la mémoire
- Accompagner
- Donner des habitudes de travail
- Favoriser l'autonomie

Les actions prioritaires

- S'assurer de la compréhension de la tâche
- Renforcer positivement
- Encourager
- Rassurer les élèves sur ce qu'ils savent faire

Combien coute l'aide au travail personnel ?

La participation à l'aide au travail personnel est comprise dans le tarif de l'accueil périscolaire. Elle n'implique donc pas de tarification supplémentaire.



Dans l'agenda

lun, 09/09/2019 - mer, 09/10/2019

Inscription Vacances de Toussaint - Accueils de loisirs et stages

jeu, 19/09/2019 - 14:00 - 17:00

Permanence Autisme 44 - Le Kiosque

sam, 21/09/2019

Soirée « SUMMER PARTY » 12/17 ans

sam, 21/09/2019 - 10:00 - 11:40

Mini Zic : chantons... jouons !

mar, 24/09/2019 - 14:00 - 17:00

UDAF 44 - Micro-crédit, aide à la gestion au Kiosque

jeu, 26/09/2019 - 18:30 - 20:00

Jardinons en ville !

[Voir tous les événements](#)



Dans l'actualité

Collecte de sang

Le groupe scolaire de la Salentine s'agrandit

La Carte Jeunes Orvaltais est disponible !

VACANCES - Inscription Vacances de la Toussaint - Accueils de loisirs et stages

Tranquillité vacances

Diabolo Menthe - Animations pour tous

[Voir toutes les actualités](#)

Rester informé

Abonnez-vous aux "niouzes", la lettre d'information pour les parents d'enfants orvaltais

Source URL: <https://www.orvault.fr/enfance-jeunesse/temps-periscolaire/laide-au-travail-personnel>